

Vos déchets végétaux : un trésor pour la butte d'Orgemont à Argenteuil

En octobre et novembre 2023, le syndicat Azur a livré 50 tonnes de compost issu des déchets végétaux collectés sur le territoire sur la butte d'Orgemont à Argenteuil pour contribuer à la renaturation de la butte et favoriser l'implantation d'arbres.

Le syndicat Azur collecte les déchets végétaux chaque année pendant 9 mois sur les communes d'Argenteuil, Bezons, Cormeilles-en-Parisis et la Frette-sur-Seine, de mars/avril à décembre. Les déchets végétaux collectés sont acheminés sur une plateforme de compostage. Une partie du compost issu de ces végétaux est redistribuée deux fois par an aux habitants des 4 communes lors de week-end de distribution de compost. Il peut aussi servir pour d'autres projets sur le territoire.



L'histoire de la butte d'Orgemont

La butte d'Orgemont représente un espace de 40 hectares sur la commune d'Argenteuil et culmine à 120m d'altitude. Elle a été exploitée jusque dans les années 1970 pour le gypse, avant d'être délaissée dans les années 1980 et laissée en friche.

En 1999, l'ancienne carrière de gypse de la butte a connu des glissements de terrain. Pour éviter de mettre en péril les habitations voisines, des travaux de remblai ont été effectués entre 2002 et 2012. Plus d'un million de mètres cubes de terres inertes ou de résidus de démolition ont été amenés sur place.



La renaturation de la butte d'Orgemont

Entre 2013 et 2022, des travaux de finition ont été réalisés afin de mieux gérer le ruissellement sur le site, et mettre en place de la terre végétale pour une première campagne d'ensemencement.

En 2017, le versant Est de la Butte d'Orgemont a pu être ouvert au public, suite au réaménagement du site.

Île-de-France Nature a récupéré la responsabilité de la butte d'Orgemont en janvier 2022.

La renaturation du site est un travail de longue haleine. Avec les remblais, Île-de-France Nature a hérité d'un sol stérile. Plutôt que d'amener de grandes quantités de terre végétale, solution efficace mais très coûteuse, un projet de récréation d'un socle fertile à partir des sols existants a été imaginé. L'idée est de nourrir les sols existants, puis de les laisser au repos avant de les mélanger, pour les enrichir progressivement selon des cycles de plusieurs années.

Île-de-France Nature mène des travaux en 2023 et début 2024 pour ouvrir au public le versant ouest de la butte d'Orgemont. Le site, aujourd'hui complètement nu, va accueillir de nombreuses plantations qui amèneront fraîcheur et biodiversité.

Le projet végétal de la butte d'Orgemont, c'est :

- 900 arbres de tailles variées
- 2500 jeunes arbres (baliveaux)
- 2000 arbustes.

Quand les déchets végétaux de la ville retournent à la nature

Pour contribuer à ce projet et favoriser l'implantation de la végétation, en octobre et novembre 2023, le syndicat Azur a livré 50 tonnes de compost sur le site. Ce compost va aider à fertiliser les sols et favoriser l'implantation des racines des arbres et arbustes.

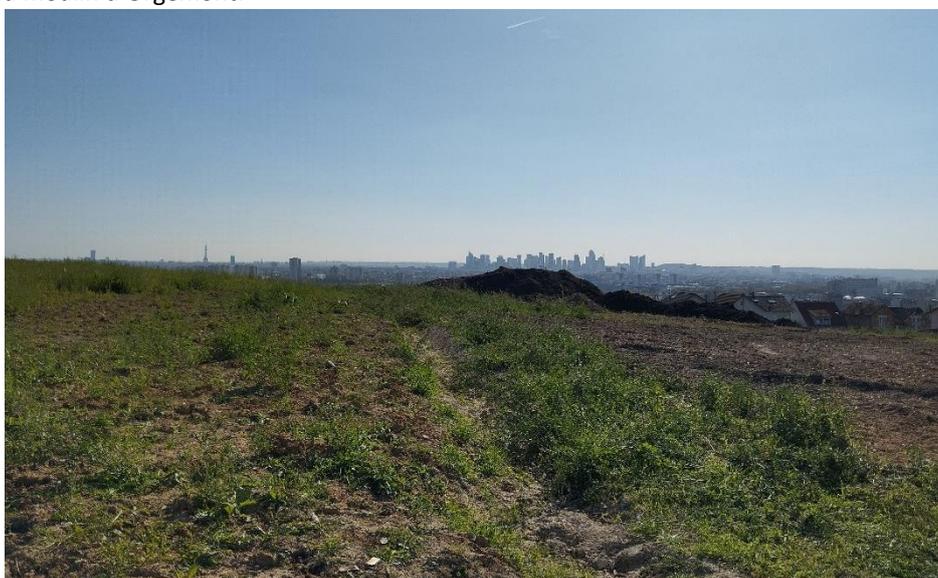
Le compost livré sur la butte d'Orgemont est issu des déchets végétaux collectés auprès des habitants d'Argenteuil, Bezons, Corneilles-en-Parisis et la Frette-sur-Seine. Il représente un bel exemple de cercle vertueux et d'économie circulaire pour la biodiversité et les espaces verts.



La butte d'Orgemont, c'est :

- Une vue panoramique sur Paris
- 40 hectares de nature

Avec la renaturation de la butte, de nouveaux chemins de randonnées seront accessibles aux habitants du territoire pour accéder au moulin d'Orgemont.



Le **syndicat Azur** gère la collecte et le traitement des déchets sur les communes d'Argenteuil, Bezons, Corneilles-en-Parisis et la Frette-sur-Seine. En complément, le syndicat Azur sensibilise les habitants du territoire au tri et à la réduction des déchets.

Île-de-France Nature est le nouveau nom d'usage de l'Agence des espaces verts de la région Île-de-France, établissement public à caractère administratif. En déployant à l'échelle locale les stratégies environnementales de la Région, Île-de-France Nature accompagne les collectivités, à travers un appui technique et financier, dans leurs projets de création, d'extension et de requalification d'espaces verts et de nature ; protège, gère, aménage et ouvre au public les espaces naturels, agricoles et forestiers, dans les secteurs les plus sensibles soumis à la pression urbaine et en accord avec les enjeux du territoire ; crée des continuités vertes reliant les centres urbains aux grands espaces naturels régionaux ; soutient l'agriculture francilienne.

Contact Presse :

Claire HENNEBELLE, responsable communication syndicat Azur, claire.hennebelle@sivdazur.fr

Syndicat Azur, 2 rue du Chemin Vert 95100 Argenteuil

01.34.11.70.31.

www.syndicat-azur.fr

 [@Syndicat.Azur](https://www.facebook.com/Syndicat.Azur) |  [@syndicat.azur](https://www.instagram.com/syndicat.azur) |  [@SyndicatAzur](https://twitter.com/SyndicatAzur) |  [@Syndicat_Azur](https://www.youtube.com/Syndicat_Azur)
 [@Azur](https://www.linkedin.com/company/SyndicatAzur) - [Syndicat mixte de collecte et valorisation des déchets](#)